

Par la mise en place de mesures spécifiques et efficaces, WICS NAVAL s'assure de préserver la santé, la sécurité et l'environnement (SSE), tant pour ses employés que pour ses clients et partenaires.

En implantant cette politique, WICS NAVAL non seulement se conforme aux lois et règlements, mais encourage aussi d'autres initiatives pour la protection de la SSE de tous ceux qui sont touchés par ses activités.

WICS NAVAL reconnaît l'importance de l'implication et de l'engagement de la direction, des superviseurs et les responsabilités de chacun des employés dans l'application de cette politique. Les dirigeants, les superviseurs et les employés sont responsables de leur performance SSE et les garants de la bonne application des mesures SSE définies par la direction.

WICS NAVAL exige que son personnel, ses sous-traitants et ses fournisseurs planifient et conçoivent chacune de leurs prestations en y intégrant des mesures pour la protection de la SSE. Les performances en sécurité sont une composante significative lors du processus de sélection.

Chaque projet de WICS NAVAL devra rencontrer ou dépasser les lois et règlements exigés en matière de SSE WICS NAVAL et les employés des sous-traitants devront être conscients et se soumettre aux lois et règlements en vigueur en matière de SSE ainsi qu'aux procédures et règles établies. Ils devront travailler de façon sécuritaire tant pour eux que pour leurs compagnons de travail. De par les activités de prévention des risques de la société, l'ensemble des salariés de WICS NAVAL s'engage à apporter leurs connaissances en termes de SSE aux clients de la société et à leurs sous-traitants et à améliorer la SSE sur les prestations qui leur sont confiées.

Les projets de WICS NAVAL atteindront l'excellence en SSE par une bonne formation, une planification soignée et une solide direction.

WICS NAVAL, par son engagement à cette politique :

- ☒ Cherche à éliminer ou réduire les risques pour la santé de ses employés, les dommages aux biens et à l'environnement, attribuables à ses opérations ou à celles des entreprises travaillant en son nom en visant un objectif « zéro accident ».*
- ☒ Respecte les lois, règlements et les normes et exige que les entreprises travaillant en son nom appliquent des politiques en matière de SSE acceptables pour WICS NAVAL.*
- ☒ Reconnaît le principe que tous les accidents peuvent être prévenus et en fait activement la promotion auprès de tous ceux qui sont associés à ses activités.*
- ☒ Fournit des produits qui, lorsque utilisés tel que recommandés, ne causeront pas de blessures ou ne seront pas dangereux pour la santé et l'environnement.*
- ☒ Applique des mesures pour minimiser les effets secondaires de ses opérations sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que sur la flore et la faune.*
- ☒ Maintient des procédures d'urgence pour des accidents majeurs afin de minimiser les préjudices aux personnes, aux biens et à l'environnement et travaille avec les autorités et les services d'urgence pour développer et mettre en place ces procédures.*
- ☒ Collabore, selon les besoins, avec le gouvernement, les autorités locales, les industries et les organisations scolaires et professionnelles et prend des initiatives, lorsque nécessaire, afin de promouvoir les codes de pratique, les lois et règlements en vigueur axés sur la SSE.*
- ☒ S'assure que ses employés comprennent et acceptent leurs responsabilités pour le suivi et la protection de l'environnement.*

A Brest, le 19/10/2011

DROFF Vincent

Président Directeur Général

